

L'Éditorial

Autor(en): **Barmaz-Chevrier, Janine**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 161

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDITORIAL

Janine Barmaz-Chevrier, comité de rédaction, Evolène (VS), Mission

Je parle le patois depuis toujours ou, plus justement, depuis que je parviens à m'exprimer oralement. Pour moi, il est ma langue maternelle, au sens le plus étymologique du mot. Cependant je peux considérer le français aussi comme ma langue maternelle, même si ce n'est pas sur les genoux de ma maman que je l'ai appris. En fait, patois et français se complètent harmonieusement au plus profond de moi.

Le patois, presque inné, plus spontané, pour parler du pain et du beurre, du soleil et de la pluie, pour dire des petits mots affectueux aux gens que j'aime. Le français, appris, étudié même, au vocabulaire bien plus vaste, qui me permet d'exprimer une foule d'idées, de notions abstraites, de parler avec tous ceux qui m'entourent et surtout d'écrire !

Il est évident qu'aujourd'hui je connais beaucoup plus de mots en français qu'en patois. En moi, les deux langues ne sont jamais des concurrentes, mais des amies qui se soutiennent mutuellement, chacune venant au secours de l'autre quand celle-ci connaît une faiblesse.

Je n'ai jamais eu l'envie d'écrire en patois. Peut-être parce qu'écrire en français me comblait. Ce n'est donc qu'assez récemment que je me suis mise à le faire et, seulement, pour poser par écrit une phrase ou deux qui sortaient tout droit de ma bouche. Le caractère oral du patois est si fort en moi, la difficulté de l'écrire, de manière satisfaisante et claire, est si grande que je n'éprouvais pas le désir de le faire, comme si je risquais de distordre le patois.

Lire les textes de L'AMI DU PATOIS, y observer les traductions proposées m'ont prouvé qu'il est possible de rédiger correctement en patois. La suggestion de traduire en patois la Déclaration universelle des droits de l'homme a, de ce fait, retenu mon attention. La lecture du premier paragraphe m'a aussitôt effrayée, celle des suivants tout autant. Pourtant, après avoir un peu renâclé, je m'y suis mise. Et, peu à peu j'ai goûté au plaisir de triturer les phrases françaises, de contourner les obstacles que constituent tous ces terribles mots abstraits, en tentant de coller au mieux au fond sans trop me fixer sur la forme. Le côté réaliste et terre à terre du patois ne doit pas être noyé par des notions théoriques et intellectuelles qui planent au-dessus de la réalité quotidienne.

C'est ainsi que, petit à petit, un texte qui me satisfait est né. Il a fallu du temps, de la réflexion, des allers-retours au texte ; il a fallu lui apporter de grandes et de petites modifications, qui, finalement, font parfois toute la différence.

Une chose est sûre aujourd'hui : j'ai aimé traduire en patois un texte, qui, au départ, me rebutait, car il me semblait particulièrement peu « adapté » à cette traduction. Je ne peux d'ailleurs résister au plaisir de vous soumettre ma version de l'article un de la Déclaration des droits de l'homme, en patois d'Evolène évidemment.

Article 1.

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir
les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Artîkyo oun

Kann yu nééchon, lè mouïdo chònn tuiks parìch ènn drouês è ènn valóou.

*Y'ann rèchyouk régjòn è konchyèïnse è yu dégvonn chè komportâ lèj ouñ
aoué lèj âtro koume dè fraruse èntre lóou.*

Elle démontre la nécessité d'éviter absolument la traduction mot à mot. En fait, traduire, comme écrire, est un travail d'artisan. L'objet créé doit être ciselé et poli. En accomplissant cette tâche, j'ai constaté que le cerveau doit s'adonner à une certaine gymnastique – par ailleurs très saine, j'en suis convaincue – pour parvenir à rendre l'esprit du texte.

Finalement ce que je retiens surtout de cette expérience, c'est que le patois a en lui les moyens de tout exprimer, avec ses mots propres, dont on ne retrouvera pas forcément l'équivalent dans un dictionnaire. Le patois, ce n'est pas que des mots, pas qu'une langue, c'est une civilisation tout entière qui a

façonné des gens
et leur manière
de penser. Son
originalité est
à préserver,
au mieux, le
plus longtemps
possible.



Désalpe.
© Charmey
Tourisme